

**VENTE AUX ENCHERES
PUBLIQUES SUR LICITATION
DE PARCELLES DE TERRAINS
SUR LA COMMUNE DE GRESY
SUR ISERE Les Lavanches
cadastrées section C 407 ET C
409 pour 30 ares et 89 ca
ET DES PARCELLES SUR LA
COMMUNE DE MONTAILLEUR
cadastrées section E 910, 1141
ET 1142 pour 34 ares et 70 ca**

Adjudication fixée au **VENDREDI 3 OCTOBRE 2025 14 Heures**,
à l'audience du Juge de l'exécution du Tribunal judiciaire d'Albertville (Savoie)

MISE A PRIX : 5.000€
**AVEC FACULTE DE BAISSSE DE MISE A PRIX D'UN
QUART**

A LA REQUETE DE

La société BTSG² dont le siège est situé 28 rue Plaisance, 73000 CHAMBERY, désignée en qualité de mandataire liquidateur de Monsieur Huseyin KAYMAKCI suivant ordonnance du tribunal de commerce de Chambéry en date du 22 décembre 2016, la désignant en qualité de liquidateur en remplacement de Maître CLANET, précédemment désigné par ce même Tribunal par jugement du 25 juillet 2011,

Ayant pour Avocat la SCP MILLIAND/ THILL/ PEREIRA

DESIGNATION DE L'IMMEUBLE

Sur le territoire de la commune de GRESY SUR ISERE des parcelles situées Les Lavanches et cadastrées section C 407 et C 409 pour une contenance de 30 ares 89 centiares, et sur la commune de MONTAILLEUR des parcelles cadastrées section E 910, 1141 et 1142 pour une contenance de 34 ares et 70 centiares.

Il est joint au cahier des charges et conditions de vente le rapport du cabinet BERTHIER et associés.

LES ENCHERES ne pourront être portées que par un Avocat inscrit au Barreau d'ALBERTVILLE.

VISITE DES LIEUX organisée par la SELARL SPINELLI – SAINT-MARTIN - REVEL, Commissaires de Justice à MOUTIERS le lundi 22 septembre 2025 à 14 heures 00

FRAIS : payables par l'adjudicataire en sus de son prix.

CONDITIONS DE LA VENTE : le cahier des conditions de la vente peut être consulté :

- au greffe du juge de l'exécution du tribunal judiciaire d'Albertville
- au cabinet de la SCP MILLIAND THILL PEREIRA, avocats à Albertville